

AR Prefecture

DE 02-09-2022-19

063-216303370-20220902-02_09_2022_19-DE
Reçu le 16/09/2022
Publié le 16/09/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-ELOY-LA-GLACIERE**

Séance du 2 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le deux du mois de septembre à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué le 17 août deux mil vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COUPAT Jean-Luc, Maire.

Présents : CHAIZY-ALSAC Claude, COUPAT Jean-Luc, COUPAT Mickaël, FAURE Géraldine, LABORDE Amélie, PICARD Céline.

Absents : MASSACRIER Marc,

FAURE Géraldine a été élue secrétaire de séance

Objet : DM POUR AMORTISSEMENTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de voirie 2021 et suite à la révision des prix il y a lieu de procéder à une décision modificative pour payer l'entreprise Colas

INVESTISSEMENT

Opération 126 Eglise

- Compte 21318 : - 1 500 €

Opération 133 Voirie 2021

- Compte 2315 : + 1 500 €

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en Sous-Préfecture le	
De la publication le	

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Luc COUPAT

